11 Numéro de publication:

**0 265 567** A1

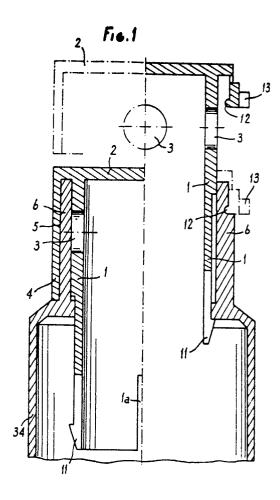
(12)

## **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(21) Numéro de dépôt: **86402429.4** 

(1) Int. Cl.4: **B65D 47/06**, B65D 47/28

- 22) Date de dépôt: 29.10.86
- 43 Date de publication de la demande: 04.05.88 Bulletin 88/18
- Etats contractants désignés:
  AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE
- ① Demandeur: Morel, Simone 15 rue du Faubourg de Paris F-51210 Montmirail(FR)
- Inventeur: Morel, Simone
   15 rue du Faubourg de Paris
   F-51210 Montmirail(FR)
- Mandataire: Madeuf, Claude Alexandre Jean et al CABINET MADEUF 3, avenue Bugeaud F-75116 Paris(FR)
- 64 Capsule télescopique pour tubes ou flacons.
- © Capsule télescopique pour tubes ou flacons caractérisée en ce qu'elle comprend un tube télescopique (1) obturé par un dessus ou plateau (2) avec orifice latéral (3) pour le passage, en position d'ouverture, d'un produit contenu dans le tube ou flacon (34), ledit tube télescopique (1) qui coulisse dans une bague ou enveloppe (6) du tube ou flacon étant solidaire d'un poussoir (4) de manoeuvre mobile dans un guide (5) et étant muni d'au moins un relief d'arrêt (11) pour empêcher l'éjection dudit tube télescopique.



EP 0 265 567 A1

## Capsule télescopique pour tubes ou flacons.

15

30

La présente invention concerne une capsule télescopique pour un tube ou flacon contenant un liquide, une pâte ou une crème, capsule qui reste solidaire de ce tube ou flacon dans les positions d'ouverture et de fermeture.

1

Conformément à l'invention, la capsule télescopique pour tubes ou flacons est caractérisée en ce qu'elle comprend un tube télescopique obturé par un dessus ou plateau avec orifice latéral pour le passage, en position d'ouverture, d'un produit contenu dans le tube ou flacon, ledit tube télescopique, qui coulisse dans une bague ou enveloppe du tube ou flacon étant solidaire d'un poussoir de manoeuvre mobile dans un guide et étant muni d'au moins un relief d'arrêt pour empêcher l'éjection dudit tube télescopique.

Diverses autres caractéristiques de l'invention ressortent d'ailleurs de la description détaillée qui suit.

Des formes de réalisation de l'objet de l'invention sont représentées, à titre d'exemples non limitatifs, aux dessins annexés.

La fig. 1 est une coupe verticale d'une première forme de réalisation de la capsule télescopique pour tubes ou flaconsreprésentée dans deux positions caractéristiques.

La fig. 2 est une coupe partielle illustrant un détail de réalisation.

La fig. 3 est une élévation partielle de la capsule de la fig. 1.

La fig. 4 est une coupe-élévation verticale d'une variante de réalisation de la capsule télescopique conforme à l'invention.

La fig. 5 est une coupe verticale partielle de la variante de la fig. 4 avec l'orifice de sortie en position ouverte.

La fig. 6 est une coupe transversale partielle de la fig. 4.

La fig. 7 est une coupe verticale d'une variante de réalisation de la capsule télescopique.

La fig. 8 est une coupe transversale de la fig. 7.

La fig. 9 est une coupe partielle illustrant une variante de réalisation du tube télescopique de la fig. 7 pour une capsule à vis.

La fig. 10 est une élévation latérale d'une autre variante de la capsule.

La fig. 11 est une coupe-élévation correspondant à la fig. 10.

La fig. 12 est une coupe prise suivant la ligne XII-XII de la fig. 11.

La fig. 13 est une coupe vue sensiblement suivant la ligne XIII-XIII de la fig. 11.

Selon les fig. 1, 2 et 3, le tube télescopique 1 obturé par un plateau ou dessus 2 comporte, près de sa partie supérieure, un orifice latéral 3 pour le passage du produit et le plateau 2 un poussoir constitué par un guide mâle 4 coulissant dans une cannelure femelle 5 de la bague 6 du tube ou flacon 34. Le plateau 2 présente une couronne d'inviolabilité 13 avec,à la partie inférieure, un jonc d'accrochage 12 venant s'engager dans une rainure extérieure de la bague 6.

Un bord saillant 11 formé par l'extrémité du tube 1 constitue, après avoir été introduit dans le tube ou flacon 34 à travers la bague 6, une surface d'arrêt pour empêcher l'éjection dudit tube 1 après montage.

Selon la variante de réalisation représentée aux fig. 4, 5 et 6, le tube télescopique 1 comprend un dessus ou plateau 7 solidaire d'une jupe d'habillage 8 à fente verticale 10. Cette jupe d'habillage 8 qui sert à la manoeuvre du tube télescopique 1 coulisse le long d'un filet mâle 9 de la bague 30.

Dans cette forme de réalisation, une couronne d'inviolabilité 13 à jonc d'accrochage 35 vient pincer la partie inférieure d'une collerette extérieure 31 placée en bas de la bague 30 du tube ou flacon 32.

Pour le montage, le tube télescopique 1 est positionné dans l'intérieur des bagues 6 ou 30 des tubes et flacons 32 ou 34 par le guide 4 et la cannelure 5 et respectivement par la fente 8 coopérant avec le filet mâle 9.

Le bord saillant 11 se rétracte pendant le passage dans la bague 6 ou 30 pour s'ouvrir ensuite, en interdisant ainsi toute sortie du tube télescopique 1 des fentes 1a pratiquées à la base du tube 1 facilite la mise en place décrite cidessus. L'étanchéité est assurée par serrage du tube télescopique 1 dans les bagues 6 ou 30 et, pendant la période de stockage, la couronne d'inviolabilité assure un maintien parfait.

Pour l'utilisation, on détache la couronne d'inviolabilité 13 et par l'intermédiaire du poussoir 4 ou de la jupe d'habillage 8, on tire verticalement pour dégager l'orifice de sortie 3 du produit. On appuie ensuite sur le tube ou le flacon pour faire sortir le produit. Ensuite on pousse le plateau 2 pour faire rentrer le tube 1 à l'intérieur de la bague 6 ou 30.

Selon les fig. 7, 8 et 9, dans une troisième forme de réalisation, le dispositif comprend un tube télescopique 15 associé à une enveloppe d'habillage 14. Le tube télescopique obturé 15 présente près de sa partie médiane un anneau 17 qui supporte un levier de commande 16 dont il est rendu solidaire par une moulure verticale 18. La partie inférieure du tube 15 forme une jupe d'étanchéité

2

22 formant joint avec la bague 24 du tube ou flacon 33. L'enveloppe d'habillage 14,qui est ouverte à son extrémité supérieure, affleure le dessus ou plateau du tube télescopique 15. Une jupe d'étanchéité intérieure 23 enveloppe la partie supérieure du tube télescopique 15 et en position fermée de celui-ci, obture l'orifice de sortie 3 du produit.

Sur sa périphérie extérieure, l'enveloppe d'habillage 14 présente une découpe verticale 21 pour le passage de la moulure verticale 18 qui soutient le levier ou poussoir de commande 16 du tube télescopique 15. A la partie inférieure, ladite enveloppe d'habillage 14 présente une couronne 19 à jonc d'accrochage 20 fixant ainsi l'enveloppe d'habillage 14 sur la bague 24. Une nervure 25 à l'intérieur de l'enveloppe d'habillage 14 maintient l'anneau 17 en position basse mais son faible relief permet de dégager facilement ledit anneau lorsqu'on veut ouvrir le dispositif; en position haute l'anneau 17 vient buter contre l'extrémité inférieure de la jupe d'étanchéité 23.

Pour le montage, on positionne la jupe d'étanchéité inférieure 22 dans l'intérieur de la bague 24 jusqu'à appui de l'anneau central 17. On oriente l'enveloppe 14 de manière que le levier ou poussoir de commande 16 du tube télescopique 15 vienne se loger dans la découpe verticale 21 de l'enveloppe d'habillage ; cette dernière est clipsée sur la bague 24 grâce à la couronne 19 à jonc d'accrochage 20.

L'étanchéité est obtenue par la jupe formant joint 22 à l'intérieur de la bague 24 pour la partie inférieure du tube télescopique et par la jupe formant joint 23 de l'enveloppe pour la partie supérieure du tube télescopique 15.

On utilise le dispositif en poussant le levier ou poussoir 16 vers le haut pour commander la sortie du tube télescopique 15 au-dessus de l'enveloppe 14, en dégageant ainsi l'ouverture de sortie 3 du produit.

Lorsqu'on appuie sur le tube ou flacon, le produit sort du côté opposé au levier de commande 16.

En descendant le levier 16, le tube télescopique rentre à l'intérieur de l'enveloppe.

Il est évident que l'on peut apporter à cette réalisation des modifications de détails sans pour cela s'écarter du cadre de l'invention.

Dans la variante des fig. 10 à 13, le tube télescopique 35 fermé par un dessus ou plateau 36 délimite un conduit en équerre 37 qui débouche latéralement comme l'orifice latéral 3 des réalisations précédentes.

Le tube 35 peut coulisser à l'intérieur d'une enveloppe 38 formant une cloison transversale 39 de support d'un embout 40 muni de lèvres ou autres joints d'étanchéité 41 qui portent contre la surface externe de la partie 37a du conduit 37.

Un poussoir 42 fait saillie latéralement du tube 35 et ce poussoir est relié à l'enveloppe 38 par exemple par un assemblage à queue d'aronde 43 comme montré par la fig. 13.

Le poussoir 42 est disposé à l'extérieur d'une saignée 44 que délimite le tube 35 pour chevaucher partiellement l'enveloppe 38. De plus des butées 45, 46 sont prévues sur l'enveloppe 38 et le tube 35 pour limiter la course de ce dernier.

L'enveloppe 38 peut être directement fixée à la bouteille ou au flacon.

## Revendications

15

20

- 1 Capsule télescopique pour tubes ou flacons, caractérisée en ce qu'elle comprend un tube télescopique (1, 15, 35) obturé par un dessus ou plateau (2, 7, 36) avec orifice latéral (3, 37) pour le passage, en position d'ouverture, d'un produit contenu dans le tube ou flacon (32, 33, 34), ledit tube télescopique (1, 15, 35) qui coulisse dans une bague ou enveloppe du tube ou flacon étant solidaire d'un poussoir (4, 8, 16, 42) de manoeuvre mobile dans un guide (5, 10, 21, 43) et étant muni d'au moins un relief d'arrêt (11, 18, 45-46) pour empêcher l'éjection dudit tube télescopique.
- 2 Capsule télescopique selon la revendication 1, caractérisée en ce que le tube télescopique (1) comporte un dessus ou plateau (2) avec un poussoir constitué par un guide mâle (4) coulissant dans une cannelure femelle (5) de la bague (6) du tube ou flacon (34) et un bord saillant (11) à la partie inférieure pour empêcher l'éjection du tube télescopique après montage.
- 3 Capsule télescopique selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisée en ce qu'elle comprend une couronne d'inviolabilité (13) à jonc d'accrochage (12) venant s'insérer dans une rainure extérieure de la bague (6) du tube ou flacon (34).
- 4 Capsule télescopique selon la revendication 1, caractérisée en ce que le tube télescopique (1) comporte un dessus ou plateau (7) portant une jupe d'habillage (8) à fente verticale (10), ladite jupe d'habillage (8) qui sert à la manoeuvre du tube télescopique (1) coulissant le long d'un filet mâle 9 de la bague 30.
- 5 Capsule télescopique selon les revendications 1 et 3, caractérisée en ce qu'elle comprend une couronne d'inviolabilité (13) à jonc d'accrocha-

ge (35) venant pincer la partie inférieure d'une collerette extérieure (31) placée en bas de la bague (30) du tube ou flacon (32).

- 6 Capsule télescopique selon la revendication 1, caractérisée en ce que le tube télescopique obturé (15) comprend à sa partie médiane un anneau (17) supportant un levier de commande (16) solidaire du tube télescopique (15) par une moulure verticale (18), et à sa partie inférieure, une jupe d'étanchéité (22) formant joint, est associée à une enveloppe d'habillage (14) ouverte et fixée sur une bague (33) du tube ou flacon et qui présente sur sa périphérie extérieure une découpe verticale (21) pour le passage de la moulure (18) portant le levier (16) et à sa partie intérieure une jupe d'étanchéité (23) obturant ou libérant l'ouverture latérale (3) de sortie du liquide selon la position du tube télescopique (15) à l'intérieur de l'enveloppe (14)
- 7 Capsule télescopique selon la revendication 1, caractérisée en ce que le tube télescopique (35) forme intérieurement un conduit en équerre (37) débouchant latéralement et dans un embout (40) supporté par une cloison (39) d'une enveloppe (38) par rapport à laquelle le tube télescopique (35) peut coulisser.
- 8 Capsule télescopique selon les revendications 1 et 7, caractérisée en ce que la partie (37a) du conduit en équerre qui s'étend à l'intérieur de l'embout (40) est relié à la paroi de celui-ci par des joints (41).
- 9 Capsule télescopique selon les revendications 1, 7 et 8, caractérisée en ce que le tube télescopique (35) délimite une saignée (44) emboîtant une partie de l'enveloppe (38) par rapport à laquelle il coulisse, ladite saignée étant recouverte extérieurement par un poussoir (42) relié à l'enveloppe par un assemblage à queue d'aronde.

10

15

20

25

30

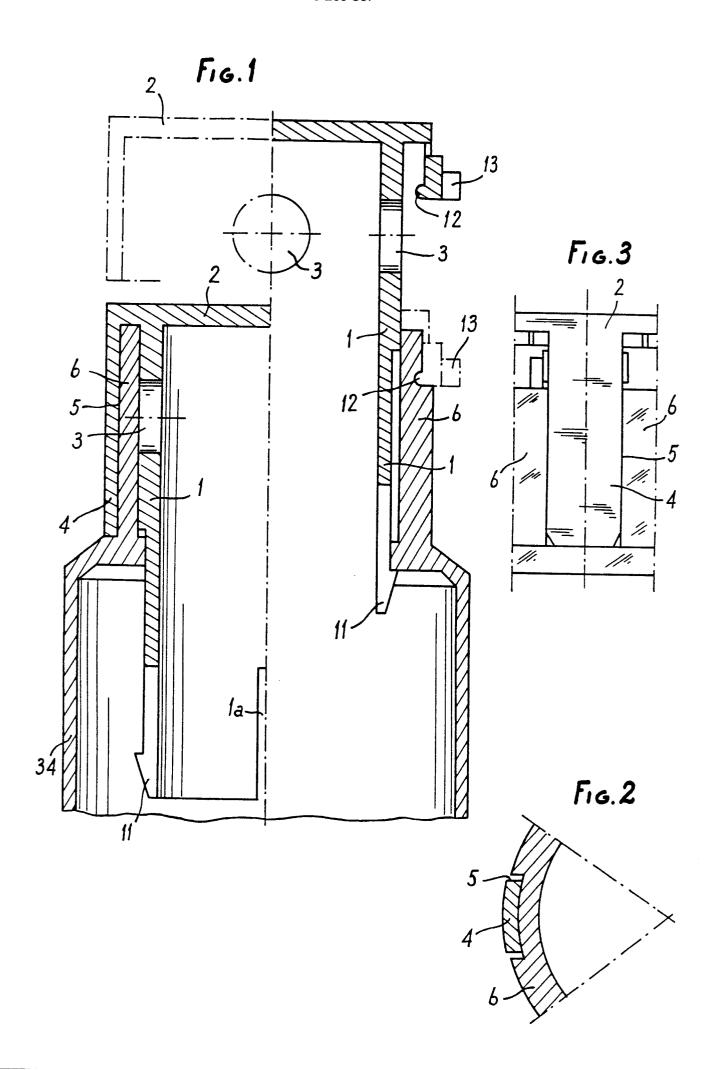
-

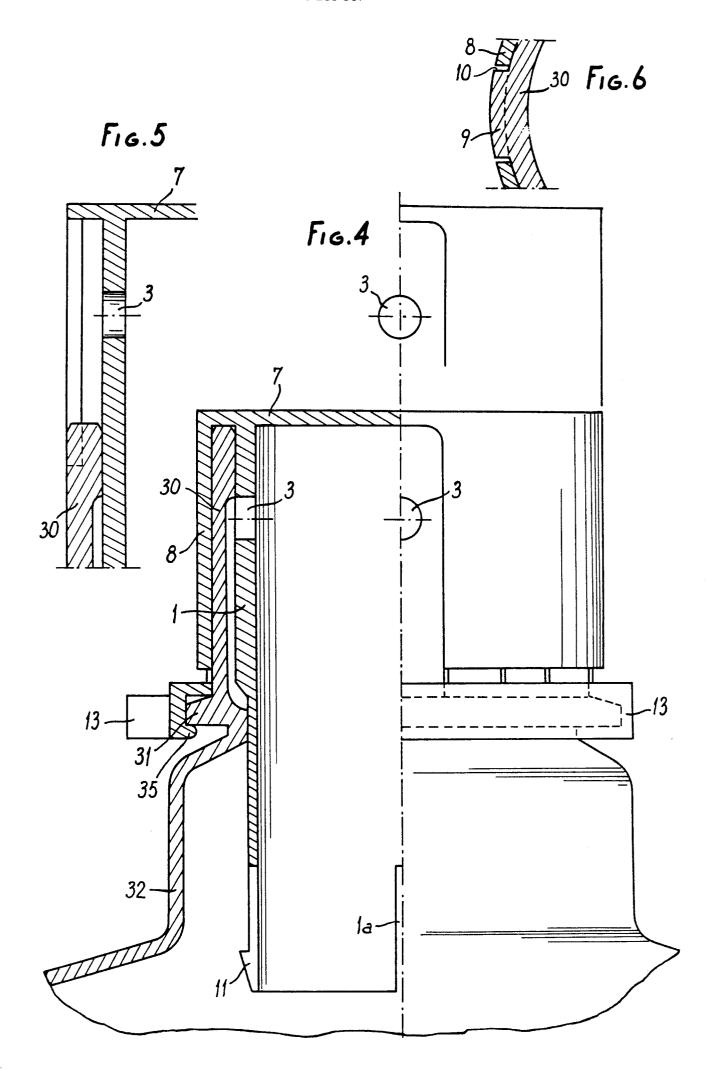
40

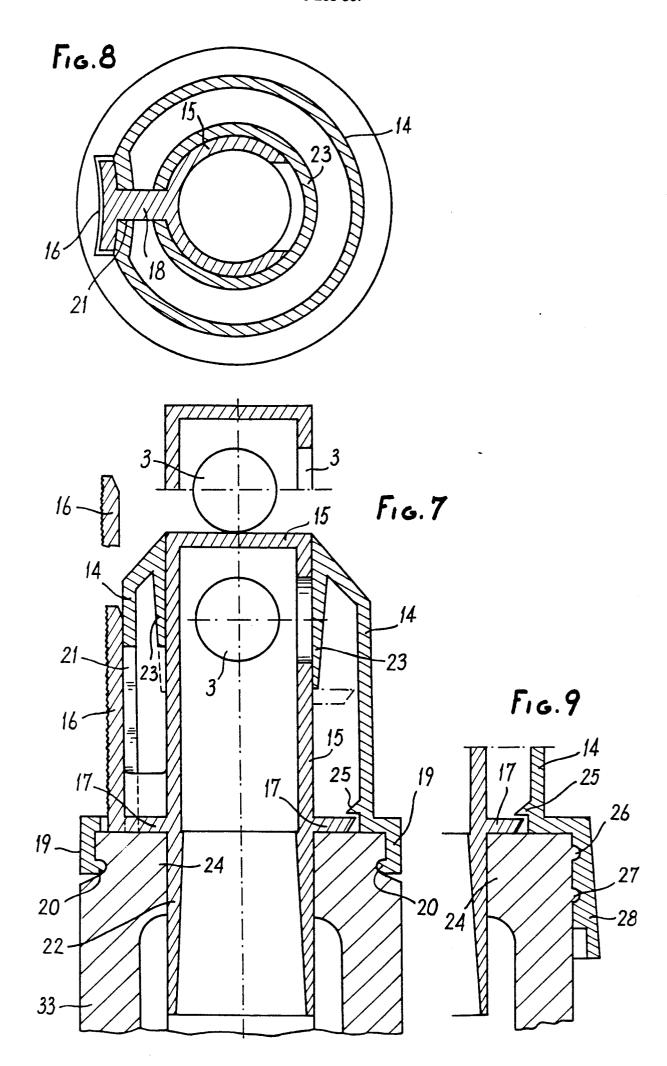
45

50

55







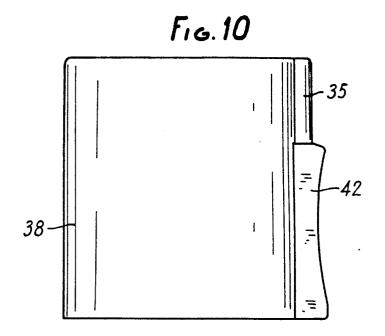
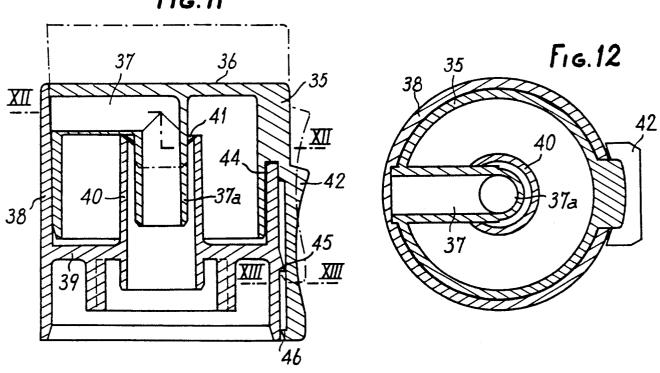
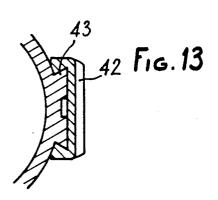


Fig.11







## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

EP 86 40 2429

atégorie		vec indication, en cas de besoin, ties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMEN DEMANDE (	
			Solicemee	DEMIANDET	int (17)
A	US-A-4 295 584 * Colonne 2, ures 4,5 *	(BOROWITZ) lignes 44-68; fig-	1	B 65 D B 65 D	47/06 47/28
A	18-38; page 2	(ZELLER) lonne 1, lignes , colonne 1, ligne ligne 13; figures			
A		 (VANEY) ne 1, ligne 26 - ne 20; figures 1-3	1,2,6		
A	FR-A-1 145 077	 (WAITE)		DOMAINES TES	2000000
	<b></b>			DOMAINES TEC RECHERCHES	
				B 65 D	
		•			
Le o	résent rapport de recherche a été é	tabli pour toutes les revendications			
	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherch		Examinateur	
	LA HAYE 25-06-1		- 1	OMME M.A.	
: pari auti	CATEGORIE DES DOCUMENT ticulièrement pertinent à lui seu ticulièrement pertinent en comb re document de la même catégo ère-plan technologique	E : documer date de c pinaison avec un D : cité dans	iu principe à la ba nt de brevet antéri lépôt ou après cel i la demande r d'autres raisons	eur, mais publié	àla